



Mango

Pourquoi l'UFC doit y jouer toutes ses cartes politiques

Les récents événements de Mango, que la vox populi assimile, à juste raison, à des violations de droits humains, ont cette fabuleuse capacité de transcender les frontières sociales et politiques, de se mettre au-dessus des ethnies, des religions et des appartenances de tous ordres. Au nom de ces échauffourées qui ont malheureusement occasionné des morts d'hommes, presque tous les partis politiques épris de paix et de recherche de l'harmonie sociale, vibrent à l'unisson, qui pour dénoncer les exactions, qui pour appeler au calme ...

P3

DOSSIER



Zoom sur l'Assemblée nationale togolaise

La vague de réactions que soulèvent les incidents qui se sont produits à Mango dans la préfecture de l'Oti le 06 novembre dernier fait braquer les projecteurs sur l'Assemblée Nationale, l'institution ayant en charge de voter les lois et de contrôler l'action gouvernementale ...

PP 6-7

CIRCULATION

La moto YAMAHA Force X lancée



P11

GOUVERNANCE

Affaire du 3e mandat Un syndrome à combattre en Afrique ?



P4

EDITORIAL

Migrations

Une soixantaine de chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Européenne et d'Afrique sont en réunion en ce moment même à Malte. Il est clair qu'au cours de cette réunion les Européens vont demander à leurs homologues Africains de collaborer davantage au retour de migrants économiques vers l'Afrique ...

P3

| | |
|-----------|--|
| tm | Contenu |
| | Karim, Alger, « l'esprit Panaf » et moi P 9 |

| | |
|--|---|
| | Côte d'Ivoire Panacée du RDR pour l'après élection P 4 |
| | Tournoi Handball féminin Le Togo annoncé P 10 |

| | |
|--|---|
| | Ghana Barry Callebaut rachète le négociant de cacao Nyonkopa P 5 |
| | Sommet crise migratoire Le Togo prend part P 11 |

tm Nation

► Lomé / Le film « Tout acte est une semence » sur le marché

Un film intitulé « Tout acte est une semence » a été lancé le 1er novembre 2015 à Lomé par le ministère de théâtre évangélique médiatique et Gbadas Production.

A en croire l'ATOP, le film « Tout acte est une semence » évoque des difficultés de la vie qui poussent parfois les gens à poser des actes ignobles et immorales. Il donne une leçon selon laquelle, tout acte posé est à l'image d'une semence qu'il est appelé à moissonner un jour. Cette moisson va bénéficier aux progénitures jusqu'à ce que quelqu'un ne décide de l'arrêter.

Ce film signe le retour de la production cinématographique au Togo. C'est une initiative sud-sud entre les acteurs de trois pays, notamment la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Togo. Le public a été encouragé à soutenir cette œuvre financièrement pour sa viabilité.

TM

► Amou / Un comité de développement à Hihéatro

En vue de promouvoir un meilleur développement à Hihéatro, une localité située dans la préfecture de l'Amou, le Comité de Développement à la Base (CDB) a été installé le 29 octobre dernier.

Le bureau du CDB a été élu le 08 juin dernier et il est composé de sept membres.

Les membres du CDB auront pour priorité d'élaborer, de planifier, d'exécuter, de suivre et d'évaluer les microprojets en lien avec la politique du gouvernement dans le domaine du développement à la base.

Pour le succès de ce comité, le préfet d'Amou a invité les populations à collaborer avec les membres du bureau, à prôner la paix, la cohésion sociale et à vivre en harmonie pour faire développer le village de Hihéatro.

TM

► Ogou/Elaboration du Rapport National Habitat III du Togo

Les travaux de consultations locales pour l'élaboration du Rapport National Habitat III du Togo ont été au centre d'une rencontre le 30 octobre dernier à Atakpamé entre des délégués spéciaux d'Atakpamé, des représentants des directions régionales en charge de l'éducation, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et des Ressources forestières, des Travaux Publics et de l'Equipement rural des Plateaux.

D'après l'ATOP, la rencontre a été organisée par le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie.

Elle a pour objectif d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme d'actions de la conférence habitat II et d'identifier les principaux enjeux. Il s'agit aussi de recueillir les opinions et aspirations des acteurs des Plateaux pour le nouvel agenda de développement urbain.

TM

► Bas-Mono / Des femmes rurales à l'honneur à Attitogon

La journée internationale de la femme rurale a été célébrée le 31 octobre à Attitogon, une localité située à 9 km d'Afagnan dans la préfecture du Bas-Mono.

La journée a été organisée par l'Union des Groupements d'Épargne et de Crédit de la Zone d'Attitogon et de Hompou (UGEC-ZAH) et elle vise à valoriser les efforts et les mérites de la femme rurale et à attirer l'attention de l'opinion sur le rôle la femme en matière de sécurité alimentaire. Pour l'occasion, les femmes ont été encouragées à se mobiliser davantage pour l'épanouissement de la femme en milieu rural.

Selon l'ATOP, les festivités ont été marquées par une caravane à travers les principales artères d'Attitogon, un sketch sur les activités de l'UGEC-ZAH notamment la mobilisation des ressources financières basée sur la tontine améliorée.

TM

► Yoto / 18 écoles à Amoussimé équipées

Dix-huit écoles publiques dans le canton d'Amoussimé ont reçu un don de cinq cents bancs d'écolier le 31 octobre dernier de la part de l'association française les amis de

l'Ecole Nationale des Instituteurs du Jardin d'Enfants (ENJE). L'offre a été rendue possible par le comité d'Aide aux Enfants Démunis de Yoto (CAED/Yoto). Les bancs offerts vont permettre aux élèves d'Amoussimé d'étudier dans de meilleures conditions. Le préfet de Yoto, Gado Komla Toudéka, a remercié l'association donatrice et encouragé les efforts visant à renforcer la coopération décentralisée entre la France et le Togo.

TM

Neutralité positive

Politique

Edito

L'objectif est de s'attaquer aux causes qui poussent les Africains à gagner l'Europe en prenant tous les risques. Puis les chefs d'Etat et de gouvernement européens feront un débat entre l'immigration économique et l'accueil des réfugiés poussés hors de chez eux par la guerre. Cette distinction traditionnelle est fondamentale en droit, mais elle devient impraticable en fait. Et l'UE une nouvelle fois fait le point sur la crise migratoire entre eux uniquement, au moins pour tenter d'accueillir ces migrants. Dans l'urgence et la division : que l'on fait au juste pour combattre les

clichés dans le domaine des migrations. Aider les pays de départ des migrants peut donc être une solution. Mais aujourd'hui, face à la gigantesque vague de migration actuelle, aux migrants dits "économiques" se sont ajoutés en masse les réfugiés politiques - et comment faire la différence : les guerres n'engendrent-elles pas la misère ? - qui fuient Daech, le conflit syrien, le chaos libyen, l'atrocité dictature érythréenne... Aux abois, l'Europe cherche des solutions, au moins pour tenter d'accueillir ces migrants. Dans l'urgence et la division : les uns leur crient "Willkommen" quand

d'autres érigent des barbelés. Quant à endiguer les sources de cette vague, cela risquerait de prendre du temps... Il s'agirait d'éradiquer Daech, d'écarter Bachar El-Assad tout en stabilisant la Syrie, de se défaire du satrape érythréen Issayas Afewerki, de tenter de négocier une paix en Libye, divisée entre ses multiples milices... Autant dire : mission impossible. Toutefois on peut stopper la mission. Comment stopper le mouvement? Rendre plus strictes les conditions d'obtention du droit d'asile et les avantages liés à ce droit pour éviter un « effet d'appel d'air » est une

piste souvent évoquée. C'est ce que l'Allemagne avait fait, non sans résultat, après avoir été touchée par une vague migratoire importante lors de la guerre de Yougoslavie, il y a un peu plus de 20 ans. Mais la vague qui nous submerge actuellement est d'une autre nature, plus puissante et plus impérieuse que l'habituelle immigration économique. Pour entrer dans l'histoire de l'immigration économique et l'accueil des réfugiés poussés. Cette distinction traditionnelle est fondamentale.

Dieudonné Korolakina

Mango Pourquoi l'UFC doit y jouer toutes ses cartes politiques

Les récents événements de Mango, que la vox populi assimile, à juste raison, à des violations de droits humains, ont cette fabuleuse capacité de transcender les frontières sociales et politiques, de se mettre au-dessus des ethnies, des religions et des appartenances de tous ordres. Au nom de ces échauffourées qui ont malheureusement occasionné des morts d'homme, presque tous les partis politiques épris de paix et de recherche de l'harmonie sociale, vibrent à l'unisson, qui pour dénoncer les exactions, qui pour appeler au calme.

Cette affaire de dimension et de portée nationales porte en son sein les germes possibles d'amélioration des rendements de partis politiques en quête surtout d'un nouveau souffle ou d'une nouvelle santé. L'avalanche et la spontanéité des réactions politiques depuis le weekend dernier, au lendemain des événements en disent longs. Elles représentent tout, sauf le « politiquement naïf ».

Mais la gestion politique de ces tristes événements de Mango risque de tourner pour beaucoup de partis à la soupe à la grimace, s'ils venaient à rater le coche. Car la colère gronde toujours dans le rang des ressortissants de Mango dans plusieurs villes togolaises, au moment même où ils appellent à une manifestation le vendredi 13 novembre prochain à travers certaines villes du pays.

A ce sujet, la responsabilité politique qui revient, par exemple, à l'Union des forces de changement (UFC) de Gilchrist Olympio dans le traitement de cette affaire de réhabilitation d'aires protégées est très importante à plusieurs égards. En effet, avec cette affaire et avec son image politique souffreteuse depuis plusieurs années sur l'échiquier national, le « parti Dédia » dispose d'une occasion en or pour jouer son avenir politique.

Le député UFC Brim Bouraïma-Diabacté étant fils de Mango et le portefeuille gouvernemental de l'Environnement et des Ressources forestières étant aux mains du même parti, à travers la personne M. André Johnson, il va sans dire que l'UFC dispose de bons et solides arguments pour peser de tout son poids dans le jeu de règlement et d'apaisement dans la situation à Mango. Mieux, le parti du fils de

Sylvanus Olympio a en sa faveur, un jumelage politique avec la majorité UNIR au pouvoir, jumelage au nom duquel le parti figure aux tableaux successifs du gouvernement depuis plusieurs années, et parfois contre vents et marées. Il lui suffit alors de mettre en branle, de mettre en avant tous les arguments qui ont prévalu à la naissance du tandem UNIR - UFC pour faire basculer les choses, en faveur des populations de Mango, et par conséquent de toutes les Togolaises et tous les Togolais qui compatissent aux douleurs de ces populations en suivant cette crise avec attention. L'UFC en serait forcément remercié et applaudi pour un palmarès politique inouï.

Echec ou mort

Mais en cas d'échec - et tout porte déjà à croire que l'UFC est en train d'échouer avec la discorde qu'on note entre les



députés UFC et UNIR sur ce sujet - toute la problématique du rapprochement et des alliances politiques contre-nature serait mise en évidence. A quoi cela aurait servi de nouer un partenariat politique avec UNIR si tant ce parti ne peut venir à la rescousse à un parti en mal de repère et de notoriété comme l'UFC ?

Que la préoccupation politicienne, comme moyen, comme adjuvant, prévale dans les compétitions politiques ou dans les créations de groupements politiques, cela s'entend aisément, mais si elle ne rend pas service dans des

situations les plus difficiles comme celles de Mango, cela constitue comme une dérive par rapport à l'idéal politique. Et l'UFC doit l'apprendre à ses dépens. D'où la pertinence de se demander jusqu'où doit aller « la commercialisation des rapprochements politiques ». Car, si l'intérêt politicien continue à dominer vaillamment le jeu et dans toutes les situations, l'UFC s'en sort comme le grand perdant et se dirige inéluctablement vers sa mort.

DK

Assemblée nationale L'ANC et le CAR demandent la démission des ministres Yark et Johnson

Suite aux récents affrontements entre forces de l'ordre et habitants de Mango, qui ont fait 5 morts et plusieurs blessés, les ministres de la sécurité et de l'environnement ont été écoutés à l'Assemblée nationale ce 10 novembre par les élus du peuple. Une audition à l'issue de laquelle, certains députés ont réclamé la démission pure et simple des deux ministres.



Jean-Pierre Fabre



Jean Kissi

sur de manifestants lorsqu'elles semblent débordées. C'est ce qui, selon eux, s'est passé à Mango et qui s'est soldé par la mort d'au moins 5 personnes. C'est la raison pour laquelle

les ministres de la sécurité Yark Damehane et de l'environnement André Johnson ont été convoqués devant les élus du peuple, afin de situer les responsabilités dans ce drame. A l'Assemblée nationale, Jean Kissi du groupe parlementaire Comité d'action pour le Renouveau (CAR) dit regretter que le Parlement n'ait aucun pouvoir coercitif à l'endroit des ministres "indélicats" devant les contraindre à la démission. L'ANC par la voie de son président Jean-Pierre Fabre, a aussi demandé la tête de ces deux hommes. « Vous êtes de sacrés veinards, parce que, sous d'autres cieux, vous auriez déjà démissionné » aurait-il déclaré. Rappels que les manifestations se sont déroulées à Mango les 6 et 7 novembre 2015. Les populations se sont opposées à un projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo (PRAPT).

Togomatin

Neutralité positive



Ghana Un « curieux » médecin togolais arrêté

Le Comité de Sécurité du District (DISEC) a arrêté à Akatsi-nord, une localité dans la région de la Volta au Ghana, un Togolais propriétaire d'une clinique et qui se faisait passer pour un médecin.



Une menotte

Le suspect, un certain Docteur Kokouvi Agbetorglo, est sous interrogatoire à Akatsi pour avoir ouvert la clinique, Kyire Eleson Clinic, sans agrément à Ave-Hevi, Akatsi-nord. Il lui est reproché en second lieu de

procéder à des avortements illégaux. Selon l'Agence Ghanéenne de Presse (GNA), des perquisitions opérées par le DISEC ont permis de retrouver plusieurs bouteilles vides de médicaments utilisés, des seringues jetées, deux lits,

TM

Affaire du 3e mandat Un syndrome à combattre en Afrique ?

Au début des années 90, alors qu'un vent de démocratisation soufflait sur l'Afrique, un grand nombre de pays avait en son temps adopté de nouvelles constitutions, censées refléter l'ouverture des régimes en place. Et pour attester de l'entrée dans une nouvelle ère, nombre d'Etats ont introduit dans leur loi fondamentale le principe de la limitation à deux mandats présidentiels et la limitation d'âge constituant ainsi un verrou à l'exercice du pouvoir à vie. Cependant, les tentatives de retourner à l'ancien ordre se font de plus en plus sentir, à telle enseigne qu'on se demande s'il ne s'agit pas d'un syndrome propre aux cultures africaines ?

La décision de la modification de la constitution s'inscrit dans un mouvement croissant en Afrique subsaharienne notamment dans l'espace francophone, en faveur du changement des dispositions constitutionnelles sur le nombre de mandats présidentiels. Une fois arrivés à la fin de leur mandat, les chefs d'Etat africains ont du mal à partir. D'un point de vue subjectif, ils ont du mal à imaginer qu'il existe une vie après le pouvoir. Quitter ces privilèges, mettre un terme ou abandonner ce pouvoir qu'ils ont sur les hommes et sur les biens du pays, leur est inimaginable. Ils en ont été longtemps habitués qu'ils vont jusqu'à penser avoir le droit de vie ou de mort sur leurs « sujets ». Sur le plan objectif, c'est pire. La seule idée de devoir répondre de ses crimes plonge le dirigeant dans une frayeur ineffable. Certains présidents en ont fait les frais et Hisense Habré, Mohamed Morsi ou même Gbagbo en sont les preuves vivantes. Une façon toute simple de montrer l'une des raisons qui poussent les dirigeants dans cette aventure à vie au sommet de leur Etat.

En dehors de ces explications, nous ne devons pas perdre de vue le fait que l'Afrique a ses réalités qu'il ne faudrait pas identifier à l'histoire des pays démocratiquement avancés. Car même ces pays ont mis plus d'un siècle à atteindre le niveau de démocratie auquel ils sont actuellement.

Les africains, disions-nous, et c'est ce qui peut expliquer ce syndrome à vouloir se maintenir au pouvoir selon nous, ont une conception du pouvoir politique bien propre à eux. Les présidents africains semblent transposer dans la démocratie contemporaine, la traditionnelle conception du chef qui monte



Sassou N'guesso

au trône pour le reste de sa vie. Et seule la mort le faisait partir. C'est également cette mentalité qui aurait justifié les coups d'Etat qu'on a observé en Afrique, à partir des années 50, puisque selon l'histoire, les premiers rois sont venus au trône par conquête. On est amené à croire que l'histoire des africains refait surface ou du moins, il réside encore une persistance de cette culture du pouvoir politique, une sorte de schéma de comportement qui, au delà des justifications subjectives et objectives avancées plus haut, loin de faiblir malgré les réactions de la communauté internationale, prend de plus en plus d'ampleur.

Les exemples sont légion. Le plus étonnant est sûrement celui du président Paul Kagame qui a entretenu laissé entendre que le Rwanda ne l'appartient pas et qu'un jour la loi lui imposera de se retirer démocratiquement du pouvoir. Bien au contraire, il a modifié cette loi pour se maintenir. Denis Sassou N'guesso de la RDC vient de s'autoriser, par référendum, une modification de la constitution pour sauter le verrou de la limite d'âge et du mandat présidentiel. Et même si son peuple n'a pas réussi à l'en dissuader et le faire partir comme ce fut le cas au Burkina Faso avec le départ de Blaise Compaoré, il reste convaincu que c'est la seule issue

pour conserver la paix civile. On peut continuer les exemples et d'autres velléités feront assurément surface dans les prochaines années si rien n'est fait. On se demande si des pays comme le Cameroun, la Guinée équatoriale, qui ont récemment limité le nombre du mandat présidentiel ne vont revenir sur leur décision ? La peur d'une contagion au virus du 3ème mandat ou d'un mandat illimité est plus qu'évidente.

Et dans cette lancée, ces Etats admirent presque notre pays le Togo. Dans tout ce carcan de modification constitutionnelle, le Togo est dans une autre logique. Au moment où la mouvance est au slogan « Touche pas à ma constitution », partout ailleurs où il y a des tentatives de ce genre, le Togo est bien tranquille. Car s'il est « déjà » dans cette logique depuis 2002, date à laquelle la loi fondamentale a été modifiée, le Togo semble offrir un modèle de référence, avec son mandat illimité, qui pourrait donner des idées aux autres chefs d'Etats. Le refus du Togo, suivi par la Gambie, de ratifier le Protocole sur la limitation du mandat présidentiel, lors du 47ème sommet des Chefs d'Etat de la CEDEAO, semble avoir aujourd'hui des adhérents. A la différence que eux, leur constitution ne les y autoriseraient pas.

Alexandre Wémima

Côte d'ivoire Panacée du RDR pour l'après élection

Dans une contribution du mardi dernier, le Secrétaire Général Adjoint chargé de la Communication, Porte-parole du parti au pouvoir, le Rassemblement des Républicains (RDR), estime que la page de la crise post-électorale 2010-2011 est tournée. Le seul chantier restant est celui de la réconciliation.

Joël N'Guessan se félicite du climat post électoral qui a régné après l'élection présidentielle qui a vu Alassane Ouattara être réélu à plus de 80% des voix. Tirant leçon de la dernière élection présidentielle dans le pays, le secrétaire général adjoint du RDR estime que le climat dans lequel s'est déroulée l'élection présidentielle augure des lendemains démocratiques meilleurs pour la Côte d'Ivoire. Pour lui, en effet, « La page de la crise post-électorale 2010-2011 est tournée. Il n'y a plus de recomptage de voix à faire. Il ne s'agit plus de qui a gagné les élections ni de qui les a perdues. Les candidats malheureux de l'élection présidentielle d'octobre 2015 ont tous reconnu leurs défaites en appelant le Président Alassane OUATARRA, le candidat élu, pour le féliciter. Ils ont même tenu à montrer leurs esprits républicains et leurs sens élevés de la démocratie en prenant part à la cérémonie de prestation de serment du président Alassane OUATARRA devant le Conseil Constitutionnel. Cela est à saluer. Reconnaissant que la lourde tâche reste la réconciliation pour le président Alassane Ouattara, le SG adjoint envisage qu'il faudra effacer les stigmates des 10 années d'errements inutiles, et accepter de réparer



Joël N'Guessan

les torts causés aux milliers de personnes et de familles victime de la politique. Cela suppose, qu'une fois que les blessures et les plaies seront pansées, il sera souhaitable d'envisager une mesure générale d'amnistie nationale pour libérer les consciences de ceux qui ont trop de faits négatifs sur leurs consciences. Cela suppose que ces derniers acceptent de se repentir pour bénéficier de la clémence de la nation. Invitant tous les citoyens à être « l'ivoirien nouveau » qui accepte de pardonner à son prochain toutes les offenses physiques et morales qu'il a subies depuis la mort de Félix Houphouët-BOIGNY, père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, M. Joël N'Guessan termine sa contribution par une invitation à tous les ivoiriens à répondre à l'appel de la repentance et du pardon.

Alexandre Wémima

Nigeria Enfin, le gouvernement connu

On l'attendait depuis belle lurette, peut-être était-il indécis. Il s'est finalement décidé, ce mercredi 11 novembre 2015, après près de 166 jours de gouvernement solitaire, à sortir un gouvernement dans lequel on note la première femme gouverneur.

Trente-six ministres et secrétaires d'Etat viennent de prêter serment à la résidence du président Buhari à Abuja. Un retard qu'il estime nécessaire et justifié par le fait qu'il voulait mettre la bonne personne au bon endroit. Le nouveau cabinet, qui compte sept femmes, est composé de 36 ministres et secrétaires d'Etat issus de chacun des 36 Etats de la fédération nigériane, en prenant le pour respecter les équilibres géographiques, ethniques et religieux du pays. Fait marquant à signaler dans ce gouvernement, l'avocate Aisha Alhassan, nommée ministre des femmes, qui avait par ailleurs gagné un procès contre sa défaite à l'élection de gouverneur en avril dernier, va prendre ses fonctions dans l'Etat de Taraba et devenir ainsi la première femme gouverneur depuis l'indépendance du Nigeria il y a 55 ans. La corruption étant monnaie courante dans le secteur du pétrole, le président a préféré, là également garder ce portefeuille mais a nommé le patron de la grande compagnie pétrolière publique NNPC, Ibe Kachikwu, nommé en août par le président Buhari, comme

Alexandre Wémima



Agroalimentaire « Chocotogo » le chocolat made in Togo

Projet ambitieux de jeunes entrepreneurs togolais lancé il y a quelques années, le projet « Chocotogo » fabrique et vise à conquérir le marché d'un chocolat fabriqué surplace avec des ingrédients biologiques et locaux. Une initiative à encourager et soutenir du fait de l'absence d'industries agroalimentaires créées par des promoteurs togolais.



Chocotogo, un chocolat fabriqué au Togo

Le Togo a des ambitions et les hommes de visions ne manquent pas. Le 1er chocolat fabriqué au Togo par des jeunes entrepreneurs de la coopérative « Chocotogo » est un exemple palpable de cette envie d'entreprendre et de prendre en main le marché togolais dominé par les produits importés, même des pays de la sous-région. Les promoteurs de ce projet étaient déjà dans le cadre d'un programme conçu pour encourager les entrepreneurs africains. Ils y ont appris à faire du chocolat à partir d'une pâte. Une fois chez eux, ils ont décidé de lancer leur propre entreprise de chocolat.

Le manque de technologie et de financement

L'un des premiers défis que rencontrent cette équipe comme bien d'autres jeunes entrepreneurs est le manque de technologie ou de financement, ou leur insuffisance. Pour extraire la pâte de cacao qu'ils utilisent pour faire du chocolat. Ces

entrepreneurs improvisent. « Pour l'instant je décortique les fèves de cacao. Il faut les décortiquer pour avoir l'amande à l'intérieur » explique Pascaline Akakpo, un membre du groupe. Aujourd'hui, l'entreprise arrive désormais à franchir toutes les étapes de la fabrication du chocolat. Ils contrôlent tout le processus, du début à la fin. Cependant, le chocolat fabriqué appelé « Chocotogo ». Il est roux à cause de la présence du sucre roux d'Anié. Il a une texture granuleuse et existe en plusieurs déclinaisons: gingembre, arachide, riz soufflé, coco râpé, anis, et d'autres épices. Le Chocotogo est déjà très apprécié par ceux qui l'ont déjà goûté mais, visiblement, les capacités de production de l'entreprise sont très limitées et ces chocolats ne sont pas connus. Avec le « Chocotogo », plusieurs d'autres initiatives locales souffrent du manque d'accompagnements et de financement pour pouvoir s'imposer sur le marché national et dans une certaine mesure international.

Rachidou ZAKARI

Nigeria Un nouveau site de pétrole découvert

Le Nigeria pourrait commencer très prochainement à exploiter un nouveau site de pétrole dans le bassin du lac Tchad. Une récente étude sismique 3D sur le bassin du lac a confirmé la présence d'une importante quantité de pétrole selon la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC).



Plateforme pétrolière

Ibe Kachikwu, le nouveau Directeur Général de la NNPC, a révélé cette information lors d'une conférence au Petroleum Club de Lagos cette semaine. Il a ajouté que la société portera beaucoup d'efforts sur l'exploration pétrolière au Tchad.

« Il y a des signes qui confirment que du pétrole est sur le point d'être trouvé dans le lac Tchad, après de nombreuses années d'essais. C'est important à la fois pour l'équilibre géographique de la production de pétrole et pour la construction d'une raffinerie dans le nord. Je suis convaincu que, d'ici la fin de l'année, nous devrions

être en mesure d'effectuer une mise à jour majeure à ce sujet, » a déclaré M. Kachikwu.

Le Nigeria récemment affecté par les cours des matières premières et de la corruption, pourrait redonner un nouveau souffle à son économie dont la plus grande partie repose sur les recettes du pétrole. Pour ce faire, le pays pourra compter sur la détermination de leur président Buhari, décidé à finir avec la corruption et à retrouver les milliers de milliards disparus, dilapidés par des hauts cadres de la société responsable du pétrole nigérien.

Rachidou ZAKARI

Ghana Barry Callebaut rachète le négociant de cacao Nyonkopa

La société suisse Barry Callebaut a annoncé cette semaine, la reprise de Nyonkopa, un négociant de cacao local au Ghana.

Antoine de Saint-Affrique explique les ambitions qui ont sous-tendu cette opération. « Elle vise à répondre à la demande grandissante de nos clients pour le cacao durable et traçable spécifiquement du Ghana » dit-il. Classé parmi les top 10 des négociants ghanéens de cacao Nyonkopa acquiert son cacao auprès de 10 000 fermiers et le revend à la société de distribution du conseil du cacao (Cocobod). La compagnie qui a été créée en 2012 emploie 100 personnes et plus de 600 vendeurs indique l'Agence Télégraphique Suisse.

Par cette acquisition dont le montant n'a pas été dévoilé, Barry Callebaut renforce ses positions au Ghana alors que le pays



Producteur ghanéen de cacao

sort d'une campagne compliquée et que des doutes planent quant à sa capacité à rebondir après avoir vu sa récolte chuter d'un tiers durant la saison 2014/2015.

TM

Sénégal « Tigo Music » pour lancer l'industrie musicale

Afin d'offrir le digital lifestyle aux populations, Tigo Sénégal créé le « Tigo music » une solution offerte gratuitement à tous ses clients Tigo .cette application donne accès à plus de 14 sites internet, dédiés à l'univers de la musique.



Une agence Tigo au Sénégal

En Afrique, l'industrie musicale souffre d'exposition sur des plateformes internationales. Nombreux sont les artistes qui ont du mal à vivre pleinement de leur art. D'autre part, avoir accès à la musique que l'on n'aime n'est pas chose aisée pour les mélomanes : absence de médiathèque et difficultés d'accéder à tout type de musique.

Tigo, avec sa marque Tigo Music vient répondre à ces préoccupations, en apportant une solution aussi bien aux fans de musique locale et internationale qu'aux artistes. Ainsi, Tigo Music est aujourd'hui en Colombie la plateforme musicale No 1.

En partenariat avec Deezer, l'un des leaders mondiaux de plateformes de streaming de musique, Tigo vient apporter une solution pratique, accessible à ses abonnés en mettant à disposition des forfaits internet avec accès à la plateforme Deezer. Le client Tigo pourra choisir son forfait jour, semaine, ou mois et s'offrir ainsi l'accès à toutes ses musiques préférées sur son mobile à tout moment, et partout. Plus de 35 millions de titres sont disponibles sur Deezer : du Mbalaax au rap, de la musique sénégalaise à la musique internationale, des sons rétros qui ont marqués les générations aux tubes du moment. Le client a la possibilité de constituer sa playlist, d'écouter en streaming et de télécharger ses chansons préférées. Toute sa musique est désormais disponible du bout des doigts.

Quant aux artistes, cette plateforme est la

leur. Tigo et Deezer leur donnent ainsi une plateforme de promotion avec un principe de partage de revenus qui leur permettra de se faire connaître pour certains et d'avoir une exposition internationale, et d'être au plus près de leurs fans.

« Tigo Music se veut la référence dans le milieu musical. Il allie à la fois accessibilité à la musique d'ici et d'ailleurs et diversité dans le choix musical d'une part, et il est d'autre part une plateforme d'expression des artistes qui sont des piliers importants de la culture. Nous espérons que cette innovation sera une belle expérience musicale pour nos clients et aidera l'industrie musicale Sénégalaise » a dit M. Diego Camberos, Directeur Général de Tigo.

Le lancement de Tigo music a eu lieu ce 6 novembre avec comme promesses concrètes de cette nouvelle marque, des packs musique journaliers, hebdomadaires ou mensuels à des prix abordables. Il suffit de taper #100# et de choisir son pack.

Tigo compte jouer sa partition dans le développement de l'industrie de la musique sénégalaise en s'appuyant sur les TIC, grâce à Tigo Music, les Sénégalais découvriront la manière la plus simple et pratique d'écouter de la musique. Au-delà du Sénégal, Tigo Music a été lancée dans d'autres opérations Tigo en Afrique (Tanzanie, Ghana) et en Amérique Latine (Colombie, Guatemala, Honduras, El Salvador, Bolivie).

Togomatin



Dossier

Zoom sur l'Assemblée Nationale togolaise

La vague de réactions que soulèvent les incidents qui se sont produits à Mango dans la préfecture de l'Oti le 06 novembre dernier fait braquer les projecteurs sur l'Assemblée Nationale, l'institution ayant en charge de voter les lois et de contrôler l'action gouvernementale. L'initiative prise par des députés de l'opposition d'interpeller deux ministres du gouvernement à venir s'expliquer au parlement sur les conditions ayant débouchées sur des pertes en vie humaine soit cinq au total, remet sur la tapis la place de la législature 2013-2018 dans la jeune démocratie togolaise. Quel est l'historique du parlement au Togo ? Quelle est la composition de l'Assemblée Nationale ? Comment fonctionne le parlement, quelles sont les attributions de son président ? Togomatin s'est intéressé à ces questions et vous propose des éléments de réponses avec ce dossier.

Historique de l'Assemblée Nationale

Le Togo a connu différentes législatures :

Le Gouverneur **BONNE CARRERE** crée d'abord le « Conseil des Notables » qui est composé de vingt (20) membres. L'objectif visé par **BONNE CARRERE** était d'associer les populations à la gestion des affaires du Togo, vu que la bourgeoisie togolaise née de la période de la domination allemande avait une influence très forte sur les décisions du gouvernement local

élections du 27 avril 1958. Cette fois, le nombre des députés élus passe à quarante-six (46) pour un mandat de six (06) ans. Le 27 Avril 1960, le Togo accède à l'indépendance. Une Constitution a été proposée le 09 avril 1961, un référendum est organisé en même temps que les élections législatives et présidentielles. Le parlement qui sera élu prendra le nom « Assemblée nationale » en référence à l'article 14 de ladite constitution.



Des députés à l'Assemblée Nationale

togolais. En 1946 et précisément le 25 octobre, les Togolais étaient appelés aux urnes pour élire pour la première fois, leurs représentants à un parlement dénommé « Assemblée Représentative du Togo ». L'Assemblée Représentative du Togo était composée de 30 élus dont 24 Togolais et 6 Français. En 1952, la loi du 6 février 1952 portant création de l'Assemblée Territoriale du Togo en remplacement de l'Assemblée Représentative du Togo et l'institution du collège unique exige de nouvelles consultations anticipées. Ainsi, un scrutin est organisé le 30 mars 1952. Le 12 juin 1955, un nouveau scrutin a été organisé. Pour se conformer à la loi Gaston DEFFERE de 1956, la dénomination « Assemblée Territoriale du Togo » deviendra « Assemblée législative ». L'Assemblée législative tient sa séance solennelle le 04 septembre 1956 et est composée de trente (30) députés également, et un bureau de dix (10) membres élus pour un mandat d'un (01) an renouvelable. Les Togolais, deux ans plus tard seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants à une assemblée qui prendra cette fois le nom de « Chambre des députés ». L'appellation Chambre des députés est issue des

Issue des élections du 9 avril 1961, l'Assemblée nationale sera composée de cinquante un (51) membres élus pour un mandat de cinq (05) ans. Le 05 mai 1963, à la suite du coup d'Etat militaire intervenu le 13 janvier 1963, des élections législatives ont eu lieu. De 1967 à 1979, l'activité parlementaire sera mise en veilleuse. Elle a repris à partir de 1980. Ainsi, en 1980, 1985 et 1990 des élections législatives ont été organisées.

Cette dénomination va demeurer jusqu'en 1991. En effet, après la conférence nationale (du 08 au 28 août 1991) un parlement de transition a été institué et prend le nom de « Haut Conseil de la République ou le HCR ». Le HCR a été mis en place en attendant l'organisation des élections législatives. Il était composé de soixante-dix-neuf (79) membres élus sur la base des différents mouvements politiques et organisations socioprofessionnelles présents aux assises de la conférence nationale à raison de : 31 pour les collectivités locales (30 préfectures et 1 pour la commune de Lomé), 22 pour les partis politiques, 15 pour les associations, 10 pour les organisations socioprofessionnelles

Le président du Présidium de la Conférence nationale

Le Haut Conseil de la République avait donc pour missions, entre autres : de contrôler l'exécution des décisions de la conférence nationale ; de contrôler l'exécutif ; d'exercer la fonction législative ; de donner son avis sur la désignation des membres du gouvernement ; d'approuver l'avant-projet de constitution. L'Assemblée nationale de la IVème République est issue des élections des 6 et 20 février 1994 et l'organisation des partielles pour les 4 et 18 août 1996. Elle est composée de quatre-vingt et un (81) députés. L'installation de l'Assemblée nationale est intervenue le 22 Mars 1994. Quatre tendances politiques se dessinent sur l'échiquier politique et sont : le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), Quarante-deux (42) Députés,

le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), trente-deux-32-députés, l'Union Togolaise pour la Démocratie (UTD)-Cinq -05-députés, la Convention des Forces Nouvelles (CFN)-1 Député, Ysiégeait également un (01) député indépendant. L'Assemblée nationale de la IVème République est depuis le 05 février 2005 à sa troisième législature et à son quatrième président. En effet, suite au décès du Président de la République son excellence le Général GNASSINGBE Eyadéma ; décédé survenu le 05 Février 2005 et constatant l'absence du territoire national de M. NATCHABA Fambaré Ouattara (Président de l'Assemblée nationale), l'Assemblée nationale a procédé tour à tour le 06 février 2005 à la destitution du président de l'Assemblée nationale par une motion de censure et à

l'élection d'un nouveau Président en la personne de El Hadj BONFOH Abass le vendredi 25 février 2005. Ainsi se fondant sur l'article 65 de la Constitution togolaise son excellence El Hadj BONFOH Abass devient Président par intérim de la République Togolaise et dispose de 60 jours pour organiser les élections présidentielles. Conformément aux 22 engagements signés à Bruxelles le 14 avril 2004 par le Gouvernement Togolais, de nouvelles élections législatives sont prévues au premier semestre de l'année 2005. Mais pour cause de décès le 05 février 2005 du Président de la République et père de la nation, le Général GNASSINGBE Eyadéma, une élection présidentielle a eu lieu le 24 avril 2005 consacrant GNASSINGBE Faure Essozimna Président de la République togolaise. De nouvelles discussions sont ouvertes avec le nouveau gouvernement pour la reprise et le respect des 22 engagements qui doivent normalement déboucher sur de nouvelles élections législatives. Avec la conclusion de l'Accord Politique Global (APG) signé le 20 Août 2006, le Président de la République, GNASSINGBE Faure Essozimna a dissout l'Assemblée nationale le 30 Août 2007 et décrète l'organisation des législatives anticipées pour le 14 Octobre 2007. Après l'élection du 14 octobre 2007, trois (03) formations politiques siègent désormais à l'Assemblée nationale. Il s'agit de : Le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) avec 50 Députés élus, L'Union des Forces du Changement (UFC) qui compte 27 Députés et enfin, Le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) qui obtient 04 sièges. Plus tard et plus précisément le 22 octobre 2010, un schisme politique apparaît au sein du groupe parlementaire de l'UFC (exclusion de neuf-09-députés).

OLYMPIO Adébléwo Kossi, TOKORO Adignon, KPEKY Touhtou, AZIAKOU Kodjo, KOUDODJI Koffi Dankua et DOKOUVI Messah Nathey. Ces députés siégeront jusqu'à l'organisation des législatives de juillet 2013. L'actuelle Assemblée nationale est issue des élections du 25 Juillet 2013 et est composée de : - UNIR (Union pour la République) soixante-deux (62) sièges ; - Collectif Sauvons le Togo (CST) dix-neuf (19) sièges ; - Coalition Arc-en-ciel six (06) sièges ; - Union des Forces du Changement (UFC) trois (03) sièges ; - Indépendant « Sursaut national » un (01) siège. La 5ème législature qui en cours, comporte deux groupes parlementaires : Le Groupe parlementaire UNIR (Union pour la République) soixante-deux (62) sièges ; et le Groupe parlementaire ANC/ADDI qui représente le Collectif Sauvons le Togo (CST) qui a remporté dix-neuf (19) sièges. Il faut préciser que suite à des dissensions internes au sein de la formation politique de l'UFC, un député, M. DJIMON Oré est exclu et l'UFC est réduite désormais à deux députés. DJIMON Oré devient de facto un non-inscrit.

L'actuel bureau a été mis sur pied le 02 Septembre 2013 et est composé de 11 (onze) membres au lieu de 7 (sept) membres comme c'était le cas dans la précédente législature. Le bureau se compose comme suit :

Président : DRAMANI Dama
Deuxième vice-président : IBRAHIMA Mémounatou
Troisième vice-président : DAGBAN Ayawavi Djigbodi
Quatrième vice-président : BARITSE Dametoti



Dama Dramani, actuel Pdt de l'Assemblée Nationale

Ces députés exclus sont : BRUCE Ahli Komla, AMEGANVI Isabelle, LAWSON Patrick, FABRE Jean-pierre, ATAKPAMEY Kodjo, OURO-AKPO Tchagnau, ATTIKPA Akakpo, MANTI Kwami et KETOGLO Yao Victor. Le 06 Décembre 2010 : Les remplaçants des neuf (09) députés exclus sont officiellement installés à l'Assemblée nationale et sont : ANANIGOLOU Komla, ADJIMA Kossi Mensa, KOEVI-KOKO Folly,

Premier Questeur : TSEGAN Yawa Djigbodi
Deuxième Questeur : ABIGUIME Petik-Abalo
Troisième Questeur : SEGO Etse Franck
Premier secrétaire parlementaire : PENN Lare Batouth
Deuxième secrétaire parlementaire : NONON Kpamnona Diera-Bariga
Troisième secrétaire parlementaire : KERTCHO Komina

Président : Attributions

Le Président de l'Assemblée nationale est une personnalité centrale qui détient des pouvoirs parlementaires, politiques et administratifs. Il est le deuxième personnage de l'Etat et détient à ce titre, des compétences et prérogatives propres. Conformément à l'article 54 de la Constitution et au Règlement intérieur, le Président dirige l'Assemblée nationale.

Le Bureau

Les membres du bureau sont élus pour la durée de la législature dans les conditions fixées par

Extrait, Assemblée Nationale Togolaise



Dossier

Les 9 Commissions

[...] Neuf (9) Commissions parlementaires sont formées conformément à l'article 34 du règlement intérieur. Commission des Lois constitutionnelles de la Législation et de l'administration générale : Président Labitoko Kalila (UNIR)

Commission des droits de l'homme : Président Assouma Derman (UNIR)
Commission des Finances et développement économique: Président Mme Tignokpa Ayawavi (UNIR)
Commission Agro-pastorale et aménagement du

territoire: Président Ewovor Kossi (UNIR)
Éducation et développement socio culturelle : Président Dr Djimongou Sambiani (UFC)
Commission Environnement et changement climatique: Président Lawson Patrick (ANC);
Commission Santé population et Action sociale:

Président Gogué Tchabouré Aimé (ADDI);
Commission Défense et Sécurité: Président Kpatcha Komi (UNIR);
Commission Relation extérieure et coopération: Président Kissi Jean (Arc en ciel)
Extrait, Togo-online.co.uk

Les rapports majorité-opposition dans la vie parlementaire, L'expérience sénégalaise



Siège du parlement sénégalais

Alexis de Tocqueville disait : « Il est de l'essence même des gouvernements démocratiques que l'empire de la majorité y soit absolu ; car en dehors de la majorité dans les démocraties, il n'y a rien qui résiste ». Et pourtant, en Afrique, l'approfondissement de la démocratie depuis dix ans a mis en évidence la dialectique majorité / opposition. La majorité, Alexis de Tocqueville la définit comme « le parti ou le groupement de partis politiques conquérant du pouvoir d'Etat et gestionnaire de ce pouvoir ». En contrepoint, le professeur Georges Vedel donne de l'opposition la définition suivante : « un parti ou un groupe de partis unis dans la perspective de conquête du pouvoir politique ». À partir de ces définitions, on peut préciser le rôle de l'une et de l'autre partie de ce couple pour qu'il ne soit pas infernal.

Le rôle de l'opposition est de :

- critiquer le programme, les décisions, et les actes du gouvernement,
- de développer et d'expliquer ses propres programmes,
- de proposer des solutions alternatives,
- d'oeuvrer pour l'alternance par les voies démocratiques.

Le rôle de la majorité est de :

- mettre en oeuvre le programme sur lequel il a été élu,
- faire respecter la loi,
- maintenir la paix et la sécurité,
- conduire les affaires de l'État.

Dans cette perspective, majorité et opposition ont des obligations auxquelles elles doivent obéir.

L'opposition doit :

- respecter la Constitution, les lois et les règlements,
- défendre les règles de la démocratie, des libertés et des droits de l'Homme,
- défendre l'unité et la souveraineté nationales ainsi que l'intégrité du territoire,
- protéger la forme républicaine de l'État et son caractère laïc,
- participer à l'animation de la vie politique nationale,
- défendre le bien public et le patrimoine national.

La majorité en tant que détentrice du pouvoir d'État a les mêmes devoirs que l'opposition. Mais parce qu'elle gère l'État et qu'elle a, plus que tout autre, une responsabilité majeure dans le maintien et l'approfondissement de l'État de droit, elle doit : se soumettre à la loi et aux décisions de l'ordre judiciaire, gérer les affaires de l'État dans la transparence

et dans le cadre de l'ordre constitutionnel et juridique existant, respecter les droits du Parlement, - maintenir la sécurité et l'ordre public, en respectant les droits de l'Homme, - informer les citoyens et leur expliquer la politique du gouvernement, ne pas profiter de sa position privilégiée pour se maintenir indument au pouvoir.

Le modèle majoritaire tend à concentrer le pouvoir politique entre les mains de la majorité. Le modèle consensuel s'efforce de le partager, de le disperser, de le contenir et de le limiter par toutes sortes de moyens. Le modèle majoritaire s'appuie sur les variables étroitement liées que sont le type de régime, le pouvoir de l'exécutif, le système de partis et le mode de scrutin. Le modèle consensuel est constitué par des variables également connexes que sont la structure de l'État, celle du parlement et le degré de flexibilité de la constitution.

Le fonctionnement effectif des démocraties ne permet cependant pas de trancher de façon aussi radicale. Les critères de l'un et de l'autre modèle ont tendance à s'entrecroiser. Gouvernements d'inspiration majoritaire et gouvernements de coalition existent et certaines expériences en cours permettent d'attester de leur caractère démocratique. En Afrique où l'aspiration à la démocratie est devenue très forte, où elle est réalisée ou en voie de l'être, le multipartisme est devenu la règle. Les élections sont libres et transparentes dans maints pays, la pratique constitutionnelle réveille des dispositions qui reposaient au fond des textes depuis leur conception, permettant ainsi l'existence de contre pouvoirs qui ne demandaient qu'à exercer leurs prérogatives. Les systèmes judiciaires, en tant qu'ils sont compétents, sont désormais sollicités et fonctionnent. Les modes de scrutin sont variables, les uns recherchant la stabilité gouvernementale dans la démocratie, les autres plus de justice dans la représentation des populations.

Dans ces conditions, les relations entre majorité et opposition doivent être analysées à la lumière des textes, de la jurisprudence, des habitudes parlementaires mais aussi de la pratique extra parlementaire. Nous examinerons successivement, à travers l'expérience parlementaire sénégalaise, notamment celle de l'Assemblée nationale :

- la place respective de la majorité et de l'opposition dans les instances parlementaires,
 - les moyens de la majorité et de l'opposition parlementaires,
 - le cas d'une majorité gouvernementale en coexistence avec une opposition parlementaire majoritaire.
- Extrait democratie.francophonie.org

La sous-représentativité des femmes au Parlement dure depuis 1961 !



Séance de travail au parlement

Le Togo, avec l'élection de 14 députés femmes, vient de passer un cap significatif quant à la parité. Il a pourtant encore un long chemin à faire pour équilibrer ou augmenter sensiblement la représentativité des femmes dans ses instances décisionnelles. Le "mal" de la sous-représentativité des Togolaises dans le monde politique de leur pays plonge ses racines dans la naissance des institutions, après l'accession à l'indépendance.

Gonzagues, Phanie Wilson, Sika Yovo et Brigitte Adjmagbo-Johnson (qui deviendra première femme candidate à une élection au Togo en mars 2010, sous l'emblème du parti CDDPA).

La législature de 1994-1999, la plus brillante en termes d'organisation et d'élévation du niveau du débat politique sera singulière à deux titres : elle ne comprendra qu'une femme (sur 81 élus) d'une part. Mais cette dernière, d'autre part, aura marqué l'esprit de beaucoup de Togolais par la qualité et la justesse de ses prises de position. Cet atypique député était issu de la circonscription électorale de Danyi, et portait l'étiquette de l'UTD (d'Edem Kodjo qui se fonda dans la CPP, Convergence patriotique panafricaine). Kafui Kpegba-Dzotsi (enseignante de Mathématiques à l'Université), cette dame s'appelle !

"La mandature" de 1999 à 2002 gomméra modérément l'image du Parlement misogynne ; elle fera en son sein place à cinq politiciennes. De 2002 à 2007, la gent féminine se fera représenter à l'hémicycle au travers de sept Togolaises. Un cap symbolique du nombre venait ainsi d'être franchi. Les élections législatives du 14 octobre 2007 verront l'élection de neuf femmes sur 81. Les consultations parlementaires du 25 juillet dernier ont permis d'améliorer cette représentativité avec 14 femmes élues sur 91 sièges.

Afrinquoins

Récapitulatif, les dates importantes

Depuis l'indépendance proclamée le 27 avril 1960, les Togolais sont allés aux urnes dix (10) fois : en 1961, 1963, 1980, 1985, 1990, 06 et 20 Février 1994, 21 Mars 1999, 27 octobre 2002 (élections anticipées), le 14 Octobre 2007, et enfin le 25 Juillet 2013.

L'Assemblée nationale a connu 11 anciens présidents

- * 1960 - 1963 : SANVI DE TOVE Jonathan
- * 1964 - 1967 : LAMBONI Barthélémy
- * 1981 - 1985 : APEDO AMAH Georges
- * 1985 - 1988 : VOVOR Mawupé Valentin
- * 1988 - 1991 : ACQUETAY Messan
- * 1991 - 1994 : KPODZRO Fanoko Philippe (HCR)
- * 1994 - 1999 : PERE Dahuku
- * 1999 - 2000 : KODJO Agbémomé Messan
- * 2000 - 2005 : NATCHABA Ouattara Fambaré
- * 2005 : GNASSINGBE Faure Essozimna
- * 2005 -2013 : El Hadj BONFOH Abassa

Evolution du nombre des députés

1961 - 1963 : 51 députés
1963 - 1967 : 56 députés
1979 - 1985 : 67 députés
1985 - 1990 : 77 députés
1991 (HCR Parlement de transition) : 79 députés



1994 - 2013 : 81 députés
Désormais au lieu de 81 députés, la nouvelle loi fixe le nombre des députés à 91 sur la base de la loi organique N°2013-009 portant modification de la loi organique 2012-0013 du 06 juillet 2012 fixant le nombre de députés à l'Assemblée nationale, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants.

Extrait, Assemblée Nationale Togolaise

Jeux & détente

PHARMACIES DE GARDE DU 09 - 16 Nov- 2015

HYGEA (Face Lycée public de Baguida), Tél: 22 27 36 36
NATION (face ancien marché de Totsi), Tél: 22 25 99 65
ST ANTOINE (1048, Av de la Liberté), Tél: 22 21 29 64
3e ARRONDISSEMENT (Bd 13 Janvier, près de l'immeuble FIATA), Tél: 22 21 52 27
VERSEAU (Près de Maison Bateau Baguida), Tél: 22 77 34 53
BETHEL (Route d'Adidogomé), Tél: 22 25 23 70
DE LA VICTOIRE (Avedji wessomé, après les rails), Tél: 22 45 74 92
ORCHIDEE (Léo 2000), Tél: 22474287
EMMAUS (Route de Mission Tové), Tél: 22 51 29 19
AMESSIAME- Bè (Marché de Bè), Tél: 22 21 49 74
BESDA (Adidogomé Aménopé, Route de Kpalimé), Tél: 22 51 05 29
CHARITE (à coté du CEG d'Agoè-Nyivé), Tél: 22251260
CHRIT ROI (Kagomé), Tél: 22 27 46 66
ADJOLOLO (58, Rue Franz Joseph Strauss), Tél: 22 21 05 13
NOTRE DAME (578, Rue Assiyéy derrière le marché), Tél: 22 42 74 04
SHALOM (Agoè-Cacavéli non loin de BKS), Tél: 22518760
LE JOURDIN (Bd Léopold Sédar Senghor, face au CEG Wuiti), Tél: 22 61 56 14
AEROPORT (Rue de l'aéroport SITO), Tél: 22 26 21 22
KLOKPE (Derrière la foire Togo 2000 Qtier Atiégou), Tél: 22 61 42 42
ISIS (Av Jean Paul II, près des railes Noukafou Gakpot), Tél: 23 36 95 65
ENOULI (Station d'Agbalépédogan), Tél: 22 25 90 68
APOTTHEKA (Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégoué), Tél: 22 61 57 57
PHARMACIE 2000 (Bè Kpota près du marché Djifa), Tél: 22 70 01 69
DES APOTRES (Akodesséwa face ETOCOTRAN), Tél: 22 27 11 98
EPIPHANIA (Rue de la Pampa, carrefour Agbmadon-Adidogomé), Tél: 23 20 10 52
PATIENCE (Tokoin Gbadago), Tél: 22 21 60 94
AVE MARIA (Station Kodomé, Face CHU Tokoin), Tél: 22 22 33 01
LUMEN (Route de Kpalimé près de Togo boisson O Cassablanca), Tél: 23 38 68 36
ADONAI (face hôtel la plantation à Agoè-Nyivé), Tél: 22 50 04 05
ABRAHAM (Agoè Logopé Kossigan), Tél: 22 50 10 00

Joyeux anniversaire

Il y a deux semaines, c'était mon 44ème anniversaire, et le moral n'était pas au top. Pourtant, je savais qu'en me levant pour aller déjeuner, ma femme n'oublierait pas de

me souhaiter un "joyeux anniversaire" et me ferait un cadeau.

Mais ce matin-là, à ma grande déception, elle ne m'a même pas dit "Bonjour" et encore moins "Bon anniversaire". Alors je me suis dit : "Bon, ce n'est pas grave, à moi aussi ça m'arrive d'oublier. Les enfants, eux, se souviendront." Mais les enfants descendirent pour déjeuner sans un mot pour moi...

Alors quand je partis pour le travail, le moral était vraiment

descendu au plus bas.

Comme j'arrivais au bureau, Julie, ma secrétaire me dit : "Bonjour patron, joyeux anniversaire" et là le moral commença à remonter. Je me mis au travail, et lorsque midi approcha, Julie frappa à ma porte et dit :

- Patron, aujourd'hui c'est votre anniversaire, et en plus c'est une très belle journée. Si vous m'invitez à dîner ?

J'étais tout à fait d'accord, alors je lui ai répondu : "Allons-y". Pour dîner, nous avions choisi une petite auberge à l'écart de la ville. Le repas fut très agréable et ma secrétaire très attentionnée pour moi... En sortant du restaurant Julie me dit :

- Patron, si nous ne retournions pas au travail cet après-midi ? Comme je ne répondais pas, elle ajouta :

- Allons à mon appartement, je vous montrerais mes collections de vases de Chine.

Comme je me laissais entreprendre, nous arrivâmes bientôt chez elle. Devant un verre de cognac, elle me dit :

- Si ça ne vous fait rien Patron, je vais passer à la salle de bains pour me changer...

Evidemment, je laissais faire. Lorsqu'elle revint, je m'étais moi aussi mis à l'aise. Et c'est en caleçon que j'accueillis

ma secrétaire, ma femme, mes enfants et l'équipe du bureau. Tous chantaient "joyeux anniversaire" en apportant un superbe gâteau ! C'est moche la vie parfois...



Les bons plans et les bonnes adresses

Où sortir à Lomé ?

Les plages
COCO BEACH, Tél: 22 71 49 37
PURE PLAGE (Qtier Baguida, après usine Picos) : Tél: 92 96 56 48
MARCELO BEACH (Qtier Baguida) : Tél: 22 27 21 55 / 93 67 67
NEW RAMATOU PLAGE (Zone portuaire Lomé) : Tél: 22 41 53 39 / 92 88 03 58

Les danses

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél: 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87

Où manger à Lomé ?

RESTAURANTS AFRICAINS

CANTINE DE L'IBIS HÔTEL (Qtier Administratif derrière l'Hôtel IBIS) ; Tél: 90 08 52 54
NOPEGALI VIP (Bd du 24 Janvier en face de la BTCI) ; Tél: 22 22 94 00

SNACKS & PIZZERIA

LA BELGA (2e rue à gauche après le commissariat central) ; Tél: 90 32 45 45
PIZZERIA GREENFIELD (Qtier Tokoin Hôpital Rue Akati) ; Tél: 22 21 21 55

BOULANGERIES & PÂTISSERIES

BOMACO STE (Qtier Ramco 44, Avenue de la libération) ; Tél: 22 21 02 73
CROQUEMBOUCHE (Qtier A gbalépédogan en face de GTA) ; Tél: 22 25 14 46

INFOS UTILES

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonaqpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV ; Tél: 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE ; Tél: 22 22 66 11
TOGO TELECOM ; Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA ; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL ; Tél: 22 25 92 77
CLINIQUE DE LAEROPORT ; Tél: 22 26 90 12
CHU TOKOIN ; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS ; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE ; Tél: 116
PROTECTION DE L'ENFANCE ; Tél: 111 / 22 20 45 10
SPECIALE INFO SANTE ; Tél: 80 00 00 11

MOTO & KARTING

TOGO MOTO CROSS (Face au Golf club d'Agoè Nyivé) ; Tél: 90 17 95 07
L'AFRICLUB (Qtier : Kégoué entre CHR et la FTF) ; Tél: 92 52 24 40

MUSCULATION / MASSAGE

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonaqpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

Jeux

En suivant les flèches du milieu, aidez ce couple à regagner l'hôtel tout en faisant attention aux démons (NB: ☠ = route barrée).



Photo du jour



Que vous suggère cette image?

Arts & Culture

Karim, Alger, « l'esprit Panaf » et moi

Alger, novembre 2015. Nous traversons Alger, direction le musée de la Résistance. Après le musée, nous avons prévu faire un tour au cimetière. Le « carré des martyrs » au cimetière municipal d'Alger obsède mon ami Gauz, écrivain ivoirien. Il parle de la révolution algérienne comme dans un livre ouvert. C'est son truc. Son carburant. D'ailleurs, puisque le hasard fait souvent de belles choses, lui et moi avons démarré notre salon du livre d'Alger le 1er novembre..... date parfaitement évocatrice, début des attentats qui allaient signer la victoire des Algériens sur la France coloniale après une lutte sans merci.



Karim et Alem

Dans la voiture, Gauz nous cause, à Sika Fakambi et moi. Tout allait bien jusqu'à ce que mes lunettes noires sans reflet attirent l'attention des policiers en faction sur la route. Je devais avoir l'air d'une main noire, d'un nervi en mission commandée au pays de Bouteflika, va savoir! Gentiment, nous sommes encerclés, et Lamine, le chauffeur, est prié de se ranger sur le bas-côté de la route. Ce qui allait suivre ne vaut pas la peine d'être raconté. Les policiers sont les mêmes sous tous

les cieux, adeptes de la trasserie. Un seul fait mérite d'être mentionné dans cette courte « interpellation » : lorsque vint le tour de Sika Fakambi, née au Bénin, méritait tout ce qu'il y a de plus ordinaire, de présenter son passeport, français, le policier se braqua. « Vous êtes de quelle nationalité? » Calmement, Sika lui répondit: « Je suis Française née au Bénin. » Le policier rectifia: « Française? Vous êtes surtout béninoise ». Entretiens Lamine, excédé, s'est mis à se plaindre en

arabe, tous ses papiers étant en règle. Le dialogue autour de la nationalité tourna court, lorsque Sika, dans un large sourire, accorda la victoire par défaut à son contradictoire. N'allons pas nous plaindre. Il y a dans cette sommation policière, une leçon à tirer. En Algérie, la France ne passe toujours pas. Et j'imagine que la situation doit être la même pour les Algériens qui reviennent au pays avec un passeport français. Mais il y a plus intéressant encore derrière la situation: le passeport finalement ne ferait pas l'identité, enfin d'un point de vue policier!

Il y avait donc un esprit panafricain qui flottait dans l'air d'Alger. La source la moins contestable de la dynamique en serait le stand « Panaf », initié et promu par l'éditeur Karim Chikh (Les Editions Apic) au salon du livre. Source incontestable, ai-je dit? N'allons pas vite en besogne, et rétablissons quelques vérités. En 2013, lors de mon dernier passage au salon, le stand Panaf faisait en volume le triple du stand actuel. Il trônait presque au centre du pavillon du hall des expositions, et attirait tous les regards. Toutes les nationalités africaines, du nord au sud du continent y tenaient salon, et les éditeurs africains faisaient de beaux chiffres d'affaire. Un an plus tard, la superficie du salon a été réduite. Et en 2015, m'apprendra-t-on, le stand Panaf a failli être purement et simplement supprimé. J'imagine ce qu'il a fallu à Karim de calme et de persuasion devant les arguments faussement budgétaires des adversaires déclarés de son initiative. En 2015, l'emplacement du stand Panaf témoigne du sort qu'on voudrait lui réserver: caché dans un coin invisible du salon, au niveau d'une sortie en permanence encombrée, le stand ne doit sa survie qu'à son beau design et à la force des débats qui y avaient cours. Il s'est même trouvé un participant à l'un de ces débats pour nous demander à Azza Fillali, romancière tunisienne, et à moi, ce que nous entendions par « esprit panaf » dans un monde dominé par la guerre en Syrie et les soubresauts en Palestine. Que croyez-vous qu'on puisse répondre à une question aussi orientée? Que nous étions bel et bien en terre d'Algérie, rendez-vous prisé de tous les révolutionnaires africains au 20e siècle, et que si toute l'Afrique a contribué à la libération de l'Algérie, il y a avait peut-être une raison à cela: le combat de l'Algérie a été le vrai terrain d'expérimentation du panafricanisme pratique. Je songe à Frantz Fanon, à son amour de cette terre, et je me dis à moi-même: un peu des dividendes du pétrole et du gaz pour continuer à donner la parole à toute l'Afrique depuis Alger, serait-ce trop demander?

Kangni Alem

Lire

« ...Une heure plus tard, le corps de Palakiem, inerte, était suspendu dans son plongeon vers le néant par les lianes dans lesquelles s'était empiétré un de ces pieds. Sa chute s'était brutalement achevée contre la paroi du précipice sans fond. Le sang s'était mis à s'accumuler dans son crâne pourtant ouvert par le choc.

Une migraine dont l'intensité croissait sans cesse, le fit passer de l'évanouissement à la lucidité. Quand ses paupières se décollèrent, il eut une vision cauchemardesque suivie d'un grand vertige. Son mal de tête s'en trouva amplifié. En essayant de bouger, il se rendit compte que son épaule droite s'était déboîtée. Se redresser et se hisser jusqu'à la crête à l'aide d'un bras fut le plus périlleux et douloureux geste qu'il eut fait. Lors de l'escalade, la paroi ne s'était pas fait prier pour décorer son corps d'égratignures et d'entailles de toutes sortes. Pendant qu'il récupérait, il serra les dents et tira d'un coup sec sur le bras endommagé de manière à restaurer son épaule démise. La douleur le parcourut de la plante des pieds aux cheveux. D'une main, il essaya sa joue droite mouillée. Jamais son corps n'avait été autant éprouvé.

Poussé du fond de son être par une force mystérieuse, il se leva et à pas fermes s'éloigna du gouffre où étaient restés son arc, son carquois et ses flèches.

Un quart d'heure plus tard, une étendue marécageuse lui coupa le chemin. Ce lieu était parsemé de zones mouvantes et avides d'engloutir tout ce qui se présenterait. Palakiem le sut intuitivement. Il fit une halte et se mit à réfléchir.

Un léger courant d'air imprima à tout ce qui existait de flexible dans cet enchevêtrement végétal un léger balancement. Aussitôt, il eut une étincelle. Il grimpa dans l'arbre le plus proche, passa dans un second dont les branches touchaient celle qui lui portait il saisit une des tiges assez molles pour faire office de corde, puis sauta dans le sens inverse à celui qu'il voulait emprunter. Quand cet élan s'épuisa, il laissa son inertie l'entraîner dans le sens inverse et attendre la branche visée.

L'atterrissage ne fut pas fameux : les pieds de palakiem glissèrent. Ses mains balayèrent le vide en arrachant quelques feuilles au passage. En achevant sa chute en califourchon sur la branche de laquelle ces pieds venaient de glisser, il émit un hurlement en se tenant les parties.

La douleur partie, il poussa un ouf de soulagement, heureux que sa chute se soit achevée ainsi, plutôt que dans la vase. Il se débarrassa de ses sandales, et en utilisant la même technique qui s'améliorait prodigieusement au fil des essais, réussit à franchir les marais... »

Extrait de *La Belle Ensorcelée de Koffi Assem Collection Epis d'Or Pg :47-49*

3e édition du Festival des BD au Goethe Institut de Lomé du 16 au 21 novembre

Lundi 16 au samedi 21 novembre 2015, 8h00 à 17h00 au Goethe Institut de Lomé: «Festival TogoBD - 3ème Edition» La 3e édition du festival TogoBD aura lieu cette année du 16 au 21 Novembre au GOETHE-INSTITUT de Lomé. Organisé par l'ABCD (Association des Bédéistes, Caricaturistes et Dessinateurs) et les Editions AGO, cette édition sera consacrée à l'exposition des meilleurs projets de l'association et de la maison d'édition. Il y aura également une journée de réflexion qui réunira les professeurs de dessin du Togo sur le thème « L'enseignement du dessin au Togo » sans oublier un concours de dessin doté de nombreux prix à l'endroit de différents élèves qui participeront au festival. 3e Festival de BD au Togo TogoBD connaîtra la dédicace de la BD



Une manifestation au Goethe Institut

« Mythes et Légendes africains », œuvre qui a été l'objet de l'exposition de la 2e

édition. La 1ère et la 2e édition ont eu lieu successivement en 2013 et 2014.



Sports

Togo-Ouganda Sainfiet prêt pour la victoire

Peu avant la rencontre Togo-Ouganda, Tom Sainfiet, l'entraîneur des Eperviers du Togo, reste confiant en ses poulains qu'ils pourront donner le meilleur d'eux contre leurs adversaires du jour.



Tom Sainfiet

CA

En exprimant sa totale confiance aux Eperviers hier mercredi à Lomé lors d'un point de presse, Sainfiet a déclaré que « Demain, c'est un match très important et on doit le gagner avec un résultat de 1-0 ou 2-0 ».

La rencontre Togo-Ouganda a lieu ce jeudi 12 novembre 2015 au stade de Kégué à Lomé. Elle compte pour le 2e tour des préliminaires de la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018.

Après cette première opposition, les Eperviers s'enverront pour l'Ouganda, pays dans lequel ils disputeront un second match contre les Cranes le dimanche 15 novembre 2015 au stade Nelson Mandela National à Kampala.

Eperviers Agassa révèle la cause de son absence

Agassa Kossi, l'international et gardien togolais, a révélé n'avoir pas été convoqué en sélection nationale en vue de participer à la double confrontation entre le Togo et l'Ouganda.

Pour sa mise au point sur sa page Facebook hier lundi, Agassa Kossi a écrit que « ... certains médias ont eu une information erronée venant d'un proche du staff des Eperviers qui affirmait mon refus pour rejoindre la sélection nationale ».

En réaffirmant son attachement à sa terre d'origine et sa disponibilité à défendre les couleurs nationales, le portier de Reims en France a rappelé que « J'aime notre pays le Togo comme tout le monde et je mouille toujours le maillot quand on me fait appel et surtout quand les choses sont bien organisées avec une touche professionnelle ».



Agassa Kossi

Sainfiet, le sélectionneur national des Eperviers du Togo, deux poids lourds de l'équipe brillent par leur absence. Il s'agit du gardien Agassa Kossi et de l'attaquant Emmanuel Adébayor.

Freda Sefamor

Roli Amouzou Le joueur qui rêve de l'équipe nationale

Roli Amouzou est un jeune défenseur latéral gauche togolais évoluant à Hassacas Football club dans la première division au Ghana. Né de père togolais et de mère ghanéenne, Roli Amouzou a évolué tour à tour au RC Bobo Dioulasso (Burkina Faso) en 2008/2009 et au Fc 105 (Gabon) en 2009/2010 au FC 105.



Constant en championnat avec son club, Roli Amouzou a été retenu par le GHANA pour les éliminatoires du CHAN mais disposant d'un passeport togolais, il n'a pu rejoindre les Black Stars locaux «Je suis très joyeux de l'invitation du Ghana pour jouer pour l'équipe locale des Black Stars mais je ne pouvais pas représenter le Ghana vu que mon passeport indiquait clairement que je suis du Togo » a-t-il indiqué dans une interview avec sportsworldghana.com

Son ambition désormais est de rejoindre le nid des éperviers. Il pense qu'il en a le talent. «Je crois que ma force et mes

Togofoot.info

Championnat français Hervé Renard limogé de Lille Olympique Sporting Club

Arrivé en mai dernier seulement, le sélectionneur français Hervé Renard vient d'être remercié par le Lille (LOSC). Selon les informations, il paye les contre-performances depuis le début de la saison.

« Le LOSC annonce sa décision de mettre fin de manière amiable à sa collaboration avec Hervé Renard. Hervé Renard n'est ainsi plus l'entraîneur du LOSC dont l'effectif professionnel et la préparation seront conduits ces prochains jours par l'un de ses adjoints, Patrick Collot, et les membres du staff technique », lit-on dans le communiqué officiel publié par le club cette semaine.

Le LOSC ne compte que 13 points après 13 journées et se classe 16e. « Absolument convaincu du talent présent au sein de l'effectif et de la pertinence des orientations prises cet été, Michel Seydoux prendra rapidement les décisions qui viseront à revoir le management de l'effectif professionnel pour reconstruire une dynamique positive et remettre le projet lillois sur la voie du succès, avec l'objectif à court terme d'obtenir des effets concrets et rapides sur le jeu



Hervé Renard

et les résultats de l'équipe », poursuit le communiqué.

TM

Tournoi Handball féminin Le Togo annoncé

Après Ouagadougou en 2013, c'est au tour d'Abidjan d'abriter le tournoi de handball des zones 2 et 3 prévu pour décembre prochain.

Ce tournoi destiné aux jeunes filles de moins de 18 ans va se tenir du 18 au 24 Décembre 2015. Six(06) pays ont annoncé leur participation, la Côte d'Ivoire (Pays organisateur), le Burkina Faso, le Mali, le Togo, le Ghana et le Bénin. Ce tournoi s'inscrit dans le cadre du partenariat de la CAHB avec la FFHB.



TM Tournoi de Handball féminin

Tournoi ATP Novak Djokovic reçoit son trophée de n°1 mondial

L'ATP va distinguer plusieurs joueurs pour leurs performances au cours de l'année 2015. Alors que Novak Djokovic recevra son trophée de numéro 1 mondial, Benoît Paire recevra celui du comeback de l'année.



Novak Djokovic

Comme chaque année, l'ATP tire profit du Masters pour distribuer des récompenses pour les meilleurs joueurs de l'année, les plus méritants ou les plus populaires. Ces trophées seront remis tout au long du Masters sur le court installé dans l'O2 Arena de Londres, et font suite soit à des votes populaires, soit à un vote des joueurs eux-mêmes.

Novak Djokovic est déjà assuré de recevoir le trophée de numéro 1 mondial au terme de l'année, ayant assez d'avance sur Andy Murray.

Un joueur français est, lui aussi, assuré de recevoir un trophée en cette fin de saison. Il s'agit de Benoît Paire qui a été élu par ses pairs « comeback de l'année » pour ses

performances tout au long de l'année 2015 après une saison 2014 perturbée par une blessure à un genou.

Roger Federer, lui, est déjà assuré de repartir avec deux trophées : le trophée Stefan Edberg de la sportivité pour la cinquième année de suite et le trophée du joueur le plus populaire chez les fans.

Le Coréen Hyeon Chung a été élu meilleur progression de l'année par les joueurs, l'Allemand Alexander Zverev va recevoir celui d'« Etoile de demain ». Du côté du double, le trophée de numéro 1 mondial sera décidé durant le Masters avec quatre paires encore en lice.

ZAK JAY

Reportages



Circulation La moto YAMAHA Force X lancée

La société CFAO MOTORS a lancé le mardi 10 novembre dernier à Lomé une nouvelle marque de moto urbaine dénommée « YAMAHA Force X ». Le prix de lancement de la YAMAHA Force X est de 560.000 FCFA TTC avec un casque et des services après-vente.

Comme avantages, M. Régis SODOKIN, le chef des ventes des motos YAMAHA a déclaré que la YAMAHA Force X répond à tous les besoins en termes de résistance, consommation, sécurité et permet de se démarquer en roulant.

La nouvelle moto arrivée au Togo se présente en deux couleurs de base Noir et Blanche avec des stickers rouge, bleu, orange, jaune au choix du client. Outre son prix de lancement qui est de 560.000 FCFA TTC avec casque un service après-vente. Ce service est une garantie de 6 mois ou 6.000 Km, le premier entretien gratuit à CFAO MOTORS ou chez des mécaniciens agréés dans d'autres villes de l'intérieur du Togo. Une fois achetée, elle sera livrée au propriétaire avec un plein de carburant.

La nouvelle moto qui fait son entrée au Togo après des expériences au Burkina Faso, Niger, Niger et au Bénin, dispose des caractéristiques qui vont du moteur qui possède 4 temps



monocylindre de 110 cm3, une vitesse max de 95 à 100 km/h et une consommation de 3 L/100 Km. En plus, il est précisé qu'elle dispose d'un démarrage automatique, d'un frein à disque à l'avant et d'une distance de freinage à 50 Km/h : 9,6.

Pour ses particularités, la Force X dispose d'un feu arrière très visible la nuit, des clignotants arrière intégrés dans le feu pour diminuer les risques de casses dans la circulation. Enfin autres atouts, la nouvelle moto YAMAHA Force X

dispose d'une béquille centrale permettant d'assurer la stabilité du parking, un tableau de bord simple très lisible et une protection solide qui protège bien la chaîne et le passager.

Après le lancement à Lomé, le chef des ventes à CFAO MOTORS a annoncé que la nouvelle moto sera disponible dans les jours à venir dans les grandes villes de l'intérieur du Togo pour le besoin de ceux qui désirent s'en offrir.

CA

VIH/Sida Les communes togolaises s'engagent dans la lutte

L'Union des Communes du Togo (UCT) a procédé mardi 10 novembre, à la signature d'un accord d'engagement avec l'ONUSIDA. Cet engagement se place dans le cadre d'un accord de partenariat avec le gouvernement du Togo dans l'atteinte des objectifs de la lutte contre le sida fixés pour l'horizon 2020.



Photo d'ensemble

des travaux a remercié les acteurs de la lutte au Togo et les maires pour leurs engagements et relevés les enjeux de l'événement. « L'accord de coopération entre l'UTC et l'ONUSIDA intervient au moment où la communauté internationale vient d'adopter les objectifs du développement durable et offre une excellente opportunité aux pays et aux partenaires d'accélérer les efforts pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030 », a-t-elle précisé. Le président de la délégation spéciale de la ville de Lomé Mr. Fogan Adégnon, a pour sa part, rassuré l'ONUSIDA de l'engagement effectif des villes du Togo à œuvrer de concert avec l'ONUSIDA. Il a ensuite invité ses paires à en faire autant. « Les engagements faits à ce jour ne doivent pas être placés dans les placards » a-t-il souligné.

Accélération de la riposte au Sida dans les villes

Au Togo comme partout en Afrique, la prévalence est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (3,5% contre 1,6%). Une situation, selon les acteurs engagés dans la lutte dont l'ONUSIDA, demande une implication des villes et un objectif pour 2020.

En signant cette déclaration,

les 21 maires togolais se sont engagés à accélérer la riposte dans leurs villes afin d'y éliminer la transmission du VIH de la mère à enfant, d'y éliminer les problèmes d'accès au traitement ARV pour les personnes vivant avec le VIH.

Les objectifs 90-90-90, 2020

Cet accord qui a été paraphé se place dans le cadre de la déclaration de Paris dont l'objectif vise à accélérer la riposte dans les villes. La déclaration de Paris contient des engagements sur l'accomplissement des ambitieux objectifs 90-90-90 d'ici 2020. Cet objectif prévoit que 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur état sérologique vis-à-vis du VIH, que 90% de ces personnes soient sous traitement antirétroviral et que 90% des personnes sous traitement aient une charge virale indétectable. Cette déclaration a été signée par de nombreux maires le 1er décembre 2014 lors de la commémoration de la journée mondiale de lutte le sida à Paris à l'initiative de l'ONUSIDA en partenariat avec la ville de Paris, ONU-habitat et l'Association internationale des prestataires de soins du Sida (IAPAC).

Rachidou ZAKARI

Sommet crise migratoire Le Togo prend part

Le ministre des Affaires Etrangères de la coopération et de l'intégration africaine, assiste depuis hier à un sommet des dirigeants européens et africains sur la crise migratoire à la Valette (Malte). L'UE devrait demander aux Africains d'accepter plus de retours de migrants contre la promesse d'un renforcement de l'aide au développement.

Sur les 28 États membres de l'UE, au moins 24 devraient être représentés à la Valette au niveau de leurs chefs d'État ou de gouvernement, tandis que les autres le seront à un niveau ministériel.

Après leur appel à la Turquie pour freiner les vagues de réfugiés, les Européens vont aussi faire pression sur les pays africains pour qu'ils coopèrent davantage au retour chez eux de leurs migrants irréguliers.

L'Afrique était fortement représentée sur ce sommet avec 35 pays invités dont le Togo, représenté par Robert Dussey, le ministre des Affaires étrangères. Mais le thème du sommet risque d'être éclipsé par le conseil informel des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union

TM

Corruption L'Administration pénitentiaire accusée de détourner 7 millions FCFA

Le torchon brûle entre l'Organisation de la Charité pour un Développement Intégral (OCDI) et la Direction de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion. Selon le site d'information alomé.com, il s'agit d'une histoire de malversations financières, qui porterait sur plus de 7 millions FCFA empochés par les responsables des prisons du Togo dans le cadre du concert de solidarité en faveur des détenus organisé en septembre 2014.

Afin de venir en aide aux détenus, il est souvent organisé des concerts de solidarité dont les fonds récoltés sont destinés aux œuvres devant permettre une amélioration des conditions de détention. Le 07 septembre 2014, la 2ème édition a été organisée au Palais des Congrès de Lomé.

« Seulement, de sources proches de l'administration pénitentiaire, les produits achetés depuis octobre 2014 n'ont été répartis dans les prisons qu'en juillet 2015, soit plus de neuf (09) mois plus tard. L'autre dénonciation des détenus, c'est le rapport présenté et qui fait état d'achats de médicaments pour plus de huit (08) millions FCFA...Les produits livrés par l'ex-détenu Coco de Kofi ne couvrent pas la totalité des fonds collectés. Les médicaments achetés n'atteignent même pas un million et demi. Reste à savoir comment le magistrat Akibou Idrissou pense avoir acheté du médicament pour plus de huit millions. Ce sont des faits qui ne contribuent pas à l'amélioration des conditions des détenus. C'est un véritable commerce qui entoure cette affaire de concert » peut-on lire sur le site.

« C'est la disparition de cette somme qui est la pomme de discorde entre l'OCDI et l'Administration pénitentiaire. D'après des sources proches du dossier, la sœur Catherine et Monseigneur Nicodème Barrigah ont tenté, en vain, de rencontrer M. Akibou Idrissou. « Depuis 2014, une vingtaine de courriers ont été envoyés à l'Administration pénitentiaire pour demande d'audience. Mais le DARP n'a jamais répondu favorablement à la demande de Mgr Barrigah. Il ne veut pas s'expliquer sur le problème parce qu'il sait que le rapport qu'il a présenté à la presse était faux et que des millions ont disparu sans raison », conclut alomé.com

Par ailleurs, le site avance avoir en sa possession les factures délivrées par l'OCDI à Coco

ZAK JAY



Les prisonniers en cellule

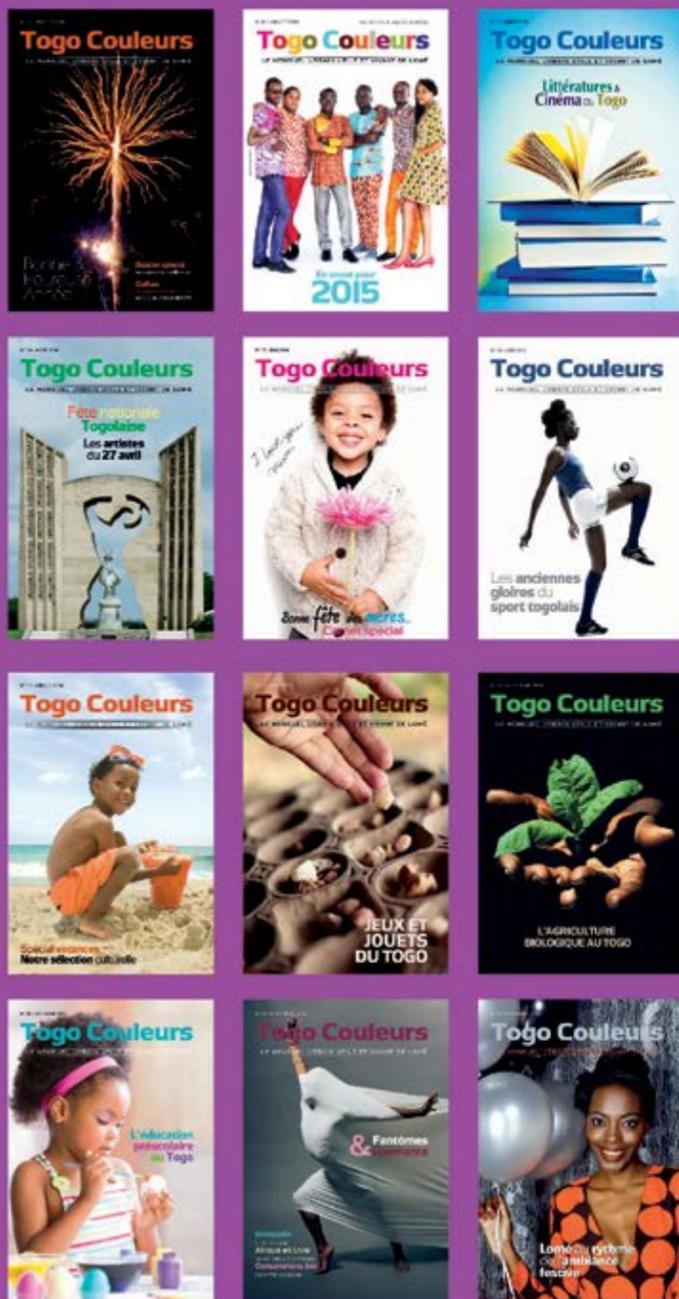
de Kofi en date des 07 et 08 octobre 2014. Ainsi, au total un million trois cent mille (1 300 000) FCFA ont été dépensés. « Il restait donc dans les comptes sept millions quarante-cinq mille sept cent cinquante (7 045 750) FCFA ».

« C'est la disparition de cette somme qui est la pomme de discorde entre l'OCDI et l'Administration pénitentiaire. D'après des sources proches du dossier, la sœur Catherine et Monseigneur Nicodème Barrigah ont tenté, en vain, de rencontrer M. Akibou Idrissou. « Depuis 2014, une vingtaine de courriers ont été envoyés à l'Administration pénitentiaire pour demande d'audience. Mais le DARP n'a jamais répondu favorablement à la demande de Mgr Barrigah. Il ne veut pas s'expliquer sur le problème parce qu'il sait que le rapport qu'il a présenté à la presse était faux et que des millions ont disparu sans raison », conclut alomé.com

Par ailleurs, le site avance avoir en sa possession les factures délivrées par l'OCDI à Coco

ZAK JAY

www.couleurafrique.com



Togo Couleurs

LE MENSUEL URBAIN UTILE ET VIVANT DE LOMÉ

Togo Couleurs est essentiellement distribué de manière nominative auprès :

- * des institutions nationales et internationales (Ministères, Ambassades, Consulats, Nations- Unies, Union Européenne),
- * des cadres d'entreprises privées nationales et internationales,
- * des institutions financières et portuaires,
- * des compagnies aériennes,
- * au salon VIP de l'aéroport, à bord des avions ASKY, au salon Brussels Airlines à Brussels
- * des agences de voyage, de communication, immobilières, ...
- * des compagnies d'assurance,
- * du secteur de l'Hôtellerie (restaurants, bars, hôtels, ...),
- * du secteur médical,
- * du secteur culturel, éducatif et de loisirs (centres culturels, de formation et écoles, presse, TV, radio),
- * de la grande distribution et des boutiques (décoration, vêtements, artisanat, esthétiques...)



99 90 88 43 • 99 34 66 30 • 99 91 25 01 • 22 20 49 15



- Défense des victimes
- Remorquage - Dépannage
- Fourrière privée
- Abonnement
- Conseil - Représentation
- Facilitation

**SERVICE
DISPONIBLE
24H/24**



You live, we care

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé - B.P. 30117 Lomé-Togo
Tél : +228 93 68 72 12 / 22 45 74 67 - Mail : contact@estherassistance.com